

EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

Diminuer de moitié l'électricité utilisée pour chauffer l'eau de l'exploitation

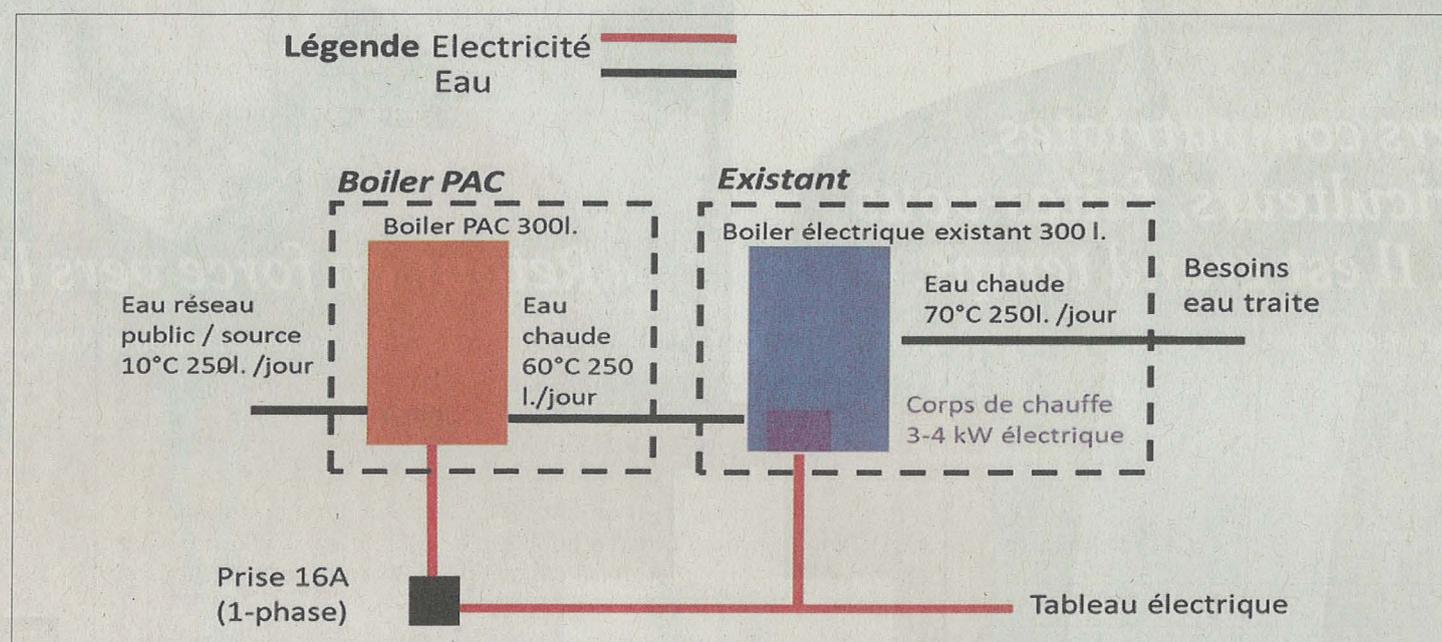
Pierre-André Cordonier

Le programme «Boiler PAC» d'AgroCleanTech soutenu par la Confédération permet d'économiser l'électricité servant à chauffer l'eau. Le programme «Nids à porcelets» est quant à lui prolongé.

Une fois par année, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) lance un appel d'offres public visant à encourager les économies d'électricité via le programme de subventions Pro-Kilowatt. Deux programmes retenus en 2021 sont développés par AgroCleanTech, actif dans la fourniture d'informations et de services, l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'agriculture à travers des programmes de soutien et dans la protection du climat.

L'OFEN prolonge ainsi le soutien accordé au projet «Nids à porcelets» lancé à l'automne 2017. Le deuxième programme est en revanche nouveau. L'OFEN subventionne l'installation de boilers pompe à chaleur (PAC) afin de réduire la consommation d'électricité dans les fermes pour le chauffage de l'eau destinée notamment au nettoyage des installations de traite.

Le programme «Boiler PAC» a démarré le 1^{er} novembre et dure jusqu'en novembre 2024. Il s'adresse aux exploitations laitières produisant plus de 200 000 kg de lait par an ainsi qu'aux exploitations agricoles utilisant au minimum 200 litres d'eau chaude par jour (1/j), telles que les grandes porcheries d'engraissement ou les fermes produisant sur



L'installation fonctionne sur la base du couplage entre un boiler alimenté par une pompe à chaleur et un boiler électrique. AGROCLEANTECH

place des yogourts, fromages, etc. Le chauffage de l'eau pour ces fonctions représente 20 à 25% de l'électricité utilisée par ces exploitations. La moitié de cette énergie peut être économisée grâce à un boiler PAC. Le financement de la Confédération se monte à près de 845 000 francs sur les trois ans.

Environ 6000 francs

En dessous du seuil de 200 l/j et pour les exploitations laitières plus petites, le soutien de la Confédération n'est plus suffisant pour rentabiliser l'installation. Dans ce cas, pour avoir un retour sur investissement identique et acceptable, la mesure est uniquement rentable à la construction ou à la rénovation des installations, un boiler PAC spécial «modifié» pouvant être proposé, explique Nathanaël Gobat, codirecteur d'AgroCleanTech. Un boiler «modifié» est un boiler PAC standard avec une résistance

électrique plus puissante (3-6 kW) que celle d'appoint installée (environ 0,7-1 kW).

Deux tiers des exploitations concernées utilisent uniquement un boiler électrique, indique AgroCleanTech. Quelque 600 exploitations agricoles en Suisse seraient ainsi susceptibles de profiter de ce soutien.

Selon AgroCleanTech, le coût de la mesure pour une exploitation s'élève à environ 6000 francs. L'OFEN apporte un soutien financier unique entre 1000 et 1200 francs selon l'exploitation. AgroCleanTech estime le gain financier sur la diminution de la consommation d'électricité à environ 600 francs par an, pour une économie de plus de 3000 kWh/an. «Avec le soutien et ce gain financier, cela permet de rentabiliser la mesure entre six et huit ans», indique Nathanaël Gobat.

Le principe est le suivant: un boiler fonctionnant grâce à une pompe à chaleur est installé avant le boiler électrique.

Il n'est pas question ici d'une pompe à chaleur faisant circuler de l'eau dans le sous-sol, mais de la ventilation de l'air ambiant qui permet de réchauffer et d'évaporer un fluide frigorigène. Ce fluide est comprimé et fournit ainsi de la chaleur à l'eau du boiler qui atteint une température de 58°C. Le boiler électrique prend le relais pour chauffer cette eau jusqu'à 70°C. Le boiler PAC a un rendement moyen annuel de 3,1, soit 3,1 kWh de chaleur produite par kWh électrique consommé.

N'utiliser qu'un boiler PAC ne permet pas d'atteindre la température nécessaire de 70°C, car la majorité d'entre eux fonctionnent jusqu'à une température de 60°C (mode PAC), d'où la nécessité d'un complément avec une résistance électrique.

L'agriculteur choisit librement son installateur sanitaire, mais le programme travaille également avec des partenaires.



Environ 600 exploitations sont concernées. AGROCLEANTECH

INFOS UTILES

www.agrocleantech.ch/fr/
 Tél.: 056 462 50 15
 info@agrocleantech.ch

Les nids à porcelets deuxième phase

Le soutien fédéral au programme «Nids à porcelets économes en énergie» lancé par AgroCleanTech en 2017 a été renouvelé pour la période 2022-2025. Selon Nathanaël Gobat, codirecteur d'AgroCleanTech, ce programme connaît un grand succès actuellement. «Le but était d'optimiser les nids à porcelets d'environ 250 exploitations porcines d'élevage et d'économiser ainsi quelque 3 gigawattheures (GWh) d'électricité par an. Actuellement ces objectifs sont atteints à 75%. D'ici à la fin de l'année nous devrions parvenir à 95%», indique Nathanaël Gobat. Mais en raison de l'intérêt des agriculteurs pour ce programme, une liste d'attente a dû être constituée, d'où le lancement d'une deuxième tranche. «Pour cette seconde étape, nous nous attendons à davantage de demandes d'exploitations romandes que dans le programme de soutien actuel», précise le codirecteur. La Confédération a réservé un montant de 315 250 francs sur les quatre ans prévus. L'assainissement des nids à porcelets et de goretts comprend notamment l'isolation, la régulation du chauffage et des rideaux isolés permettant d'économiser jusqu'à 70% d'électricité. Les inscriptions au programme «Nids à porcelets II» seront ouvertes dès le 1^{er} janvier 2022 et jusqu'à épuisement des soutiens financiers.